## UNION INFO EXPRESS

## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE GENEVOIS



Edit. resp : bureau UCESG : Irène Le Jeune, François Bertagna, Henri Magnenat

Chères et Chers Collègues,

Grâce à la réorganisation administrative et à la refonte des statuts, le bureau de l'UNION est dorénavant en mesure de s'adresser directement à ses membres. Il en profite pour remercier les maîtres qui se sont engagés dans la défense des conditions d'études et d'enseignement et, en particulier, celles et ceux qui ont participé aux diverses commissions. Il souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes vacances d'été réparatrices.

Les conditions d'études et d'enseignement sont particulièrement mises à mal depuis une quinzaine d'années, notamment au PO, avec une aggravation marquée ces 4 dernières années. C'est pourquoi l'UNION a lancé 2 pétitions en mai, l'une destinée au Grand Conseil qui serre les cordons de la bourse, l'autre au Conseil d'Etat qui applique une politique scolaire préjudiciable. L'une des préoccupations de nos autorités, c'est de résorber le déficit de l'Etat. Si ce déficit n'est pas contestable, son existence tient à une logique du moins d'Etat, et la politique d'économie pour résorber la dette ne permet plus d'assurer la satisfaction des besoins en services publics pour une population genevoise en forte augmentation.

Cela est particulièrement grave pour le post-obligatoire où il manque plus de 500 postes équivalant plein temps afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves depuis 1992. M. Charles Beer indique, pour la rentrée scolaire prochaine, qu'il y aura environ 700 élèves supplémentaires au PO et ... 5 postes EPT de plus ! Sa seule solution : des effectifs à 25.

Sur bien d'autres sujets, la situation est aussi très préoccupante. Le DIP impose un cahier des charges pour les enseignants du secondaire qui se caractérise par une exhaustivité et une précision des tâches qui le rend totalement infaisable, ce d'autant plus que le département refuse de le mettre en parallèle avec les moyens pour le réaliser. Pour en contrôler l'application, il invente un formulaire à utiliser dans les entretiens périodiques qui, de l'aveu de la plupart des directeurs-trices, n'est pas adapté aux réalités du métier d'enseignant. De plus, le rôle du RF-dir sera modifié ; il risque de devenir le « caporal » de l'établissement, puisque c'est lui qui assistera la direction dans l'évaluation du corps enseignant.

Le langage du DIP se définit par la recherche de l'efficience (c'est quoi pour l'école ?), d'économies, et par la mise en place d'une gestion moderne des ressources humaines (?). Cette vision technocratique de l'école vise à réduire considérablement le rôle de l'enseignant transformé en exécutant de règles – pour la plupart inadéquates – dont l'application sera contrôlée, au moyen d'évaluations souvent inadaptées, par une hiérarchie puissante.

Face à la dégradation des conditions d'études et d'enseignement au PO, et conséquemment de la qualité des formations qui y sont dispensées, le dépôt des pétitions, début septembre, ne constituera qu'une étape. Il s'agira de se préparer à des actions plus efficaces et redoutées, comme une grève des notes pour le premier bulletin.

La « consigne » est donc :

Prendre du repos ces prochaines semaines pour se mobiliser fortement cet automne si l'on tient à un PO qui puisse encore répondre aux objectifs qui lui sont assignés : dispenser une formation certifiée permettant aux élèves d'entrer valablement dans le monde professionnel ou dans une école tertiaire.

Nous vous remercions encore pour votre engagement et espérons, Chères et Chers Collègues, pouvoir compter sur vous dès la rentrée prochaine.

Le bureau